istres.fr

ISTRESmag

Le magazine municipal de la ville d'Istres

ÉLECTIONS MUNICIPALES :
FRANÇOIS BERNARDINI RÉÉLU MAIRE LE 15 MARS 2020

DOSSIER :
ISTRES FAIT FACE AU COVID-19

> N° 303 juillet 2020

P. 10 À 25 / DOSSIER

Istres fait face au Covid-19

P. 4 À 7 / ÉLECTIONS MUNICIPALES

Le nouveau Conseil municipal

Sommaire

JUILLET 2020

P. 4 À 7 ÉLECTIONS MUNICIPALES
- *Le nouveau Conseil municipal*

P. 8 & 9 ACTUALITÉS MAIRIE
- *Les prestations vacances d'été*
- *Antennes relais*
- *Enquête Qualivilles 2020*
- *Les obligations légales de débroussaillement*
- *Brèves*

P. 10 À 25 DOSSIER
- *Istres fait face au Covid-19*

P. 26 À 27 DÉCOUVRIR
- *Istres en mode estival*

P. 28 EXPRESSIONS

P. 30 ÉTAT CIVIL / BLOC-NOTES

Édito

François BERNARDINI
Maire d'Istres
Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
Président du Conseil de Territoire
Istres-Ouest Provence

Le 15 mars dernier, les électeurs istréens ont accordé 54,80 % des suffrages exprimés à la liste « *Nous sommes Istres* » que je conduisais.

Ainsi, une large victoire a été assurée dès le premier tour.

Mon équipe et moi même tenons à vous adresser de sincères remerciements pour le signe fort que vous nous avez adressé.

Ce signe est un gage de confiance. Il démontre l'attachement à notre action, la reconnaissance dans un bilan et la volonté de voir se concrétiser le programme pour lequel vous nous avez élus.

Istres continuera son développement harmonieux en poursuivant la trajectoire que j'ai mise en œuvre depuis maintenant de nombreuses années.

Une victoire dès le premier tour qui a donné l'opportunité de pouvoir gérer la crise sanitaire engendrée par le *Corona virus* qui a touché l'ensemble de la planète.

Istres, grâce à toutes et tous, a une fois de plus révélé sa force, son efficacité et surtout sa solidarité.

Je tiens dans cet éditorial à remercier et à féliciter tous les acteurs qui ont contribué à ce que notre ville traverse cette épreuve dans les meilleures conditions.

Les volontaires tout d'abord, présents dès le début, le personnel municipal qui a été à la hauteur de la tâche, les élus au service de la population et enfin la population, qui en respectant le confinement a contribué à enrayer l'épidémie.

Vous le lirez dans les pages de ce magazine, le bilan de notre action est impressionnant, il est unique pour une action municipale.

Livraisons de repas à un euro pour les personnes en difficulté, cellule d'écoute psychologique, cellule violence faite aux femmes, maraudes pédagogiques, fabrication de masques, mise en place d'une Unité médicale Covid-19 et j'en passe…

Istres grâce à toutes et tous a une fois de plus révélé sa force, son efficacité et surtout sa solidarité.

Merci à tous et passez un bel été.

028
029
030
031
035

Le nouveau Conseil municipal

Samedi 23 mai 2020, se déroulait à la halle polyvalente le Conseil municipal d'installation au cours duquel François Bernardini a été élu maire d'Istres par 35 voix sur 43.

La liste « *Nous sommes Istres* », a été élue dès le premier tour des élections municipales (dimanche 15 mars) avec 54,80 % des suffrages exprimés. Une confiance largement renouvelée par les Istréens à François Bernardini pour la 3e fois consécutive. « *Cette élection a fait un bien fou à l'identité que porte notre ville. Elle a consacré la politique que j'ai menée sur le développement dans un cadre humain et équilibré (…) Notre devoir, notre raison d'être, notre pouvoir d'élu doivent se fondre dans une seule optique, emprunter un chemin unique, une trajectoire directe et permanente vers le bien-être de nos administrés (…) Notre vision d'avenir d'Istres se poursuivra pour l'ancrer dans l'ère de la modernité avec comme ligne majeure l'introduction du numérique dans tous nos services publics devenant ainsi une ville d'avant garde, étape déjà commencée depuis deux ans…* », a souligné le maire lors de son discours d'investiture.

Exceptionnellement c'est à la halle polyvalente et en respectant toutes les consignes sanitaires que s'est déroulée la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal

À l'issue du conseil d'installation, un hommage a été rendu devant la stèle de la paix, aux victimes du Covid-19

Page de gauche, en haut à gauche : François Bernardini reçoit de Nicole Joulia, qui présidait la séance d'installation, son écharpe de Maire.
Ci-contre, une image inédite et historique d'un Conseil municipal qui fait face au Covid-19

Les résultats du 1er tour 15 mars 2020

Liste « Nous sommes Istres » - François Bernardini :
54,80 % (35 sièges)

Liste « Faire respirer Istres – Thierry Blanc :
3,85 % (0 siège)

Listes « Istres audacieuse » - Robin Pretot :
15,63 % (3 sièges)

Liste « En avant Istres » - Rose Criado :
11,33 % (2 sièges)

Liste « Europe Écologie les Verts & Partenaires » - Michel Caillat :
14,39 % (3 sièges)

Participation : 50,98 %

Bulletins blancs : 1,87 %

Bulletins nuls : 3,61 %

LISTE MAJORITAIRE : NOUS SOMMES ISTRES > 35 SIÈGES

François BERNARDINI
Maire d'Istres
Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Président du Conseil de Territoire Istres-Ouest Provence

Nicole JOULIA
1re Adjointe au maire, déléguée à la culture, aux droits des femmes et à la citoyenneté.
Conseillère départementale des Bouches-du-Rhône
Conseillère métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence

2 - Éric CASADO
Adjoint au maire, délégué à l'urbanisme et à la gestion du domaine public
Conseiller métropolitain d'Aix-Marseille-Provence

3 - Céline CAMOIN
Adjointe au maire, déléguée à la politique de la ville, à l'État civil et aux traditions

4 - Olivier MAYOR
Adjoint au maire, délégué aux finances et aux droits dans la cité

11- Catherine QUET
Adjointe au maire, déléguée aux seniors

12 - Alain ARAGNEAU
Adjoint au maire, délégué à la sécurité publique et civile, aux transports et aux associations patriotiques

13 - Laurent Bremaud
Adjoint au maire de quartier Sud, délégué au personnel et aux centres sociaux

14 - Céline TRAMONTIN
Adjointe au maire de quartier d'Entressen, déléguée à la politique de l'eau

15 - Marc EINAUDI
Adjoint au maire de quartier Est, délégué aux pompes funèbres et aux cimetières

Gilles PRIAUD
Conseiller municipal, chargé des relations avec le domaine aéronautique

Françoise SLOTALA
Conseillère municipale, chargée de l'enseignement secondaire et professionnel

Didier TRONC
Conseiller municipal, délégué à l'agriculture

Loïc RAOULT
Conseiller municipal, délégué aux marchés publics, au Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) et à la chasse

Lara CAMBILLAU
Conseillère municipale, chargée du littoral et des ports

Barbara LOPEZ
Conseillère municipale, chargée de l'animation de la petite enfance

Jade REYNAUD
Conseillère municipale, chargée de la jeunesse

OPPOSITION MUNICIPALE > 8 SIÈGES

Liste "Istres audacieuse"
3 sièges

Robin PRETOT
Conseiller municipal

Michèle LEBAN
Conseillère municipale

Jocelyn PLANELLES
Conseiller municipal

5 - Carole FALCO
Adjointe au maire, déléguée à la petite enfance

6 - Yves GARCIA
Adjoint au maire, délégué à l'environnement, à l'écologie, au cadre de vie et aux Comités d'Intérêt de Quartier

7 - Suzelle AYOT
Adjointe au maire, déléguée au commerce et à l'artisanat

8 - Pierre IMBERT
Adjoint au maire, délégué à l'éducation et à l'enfance

9 - Patricia SANTINI
Adjointe au maire, déléguée au sport

10 - Michel COLSON
Adjoint au maire, délégué à la santé

16 - Claude MORA
Adjointe au maire de quartier Ouest, déléguée au logement et à l'animation des quartiers
Conseillère métropolitaine d'Aix-Marseille-Provence

Marie-José ALVERNHE
Conseillère municipale, chargée de la promotion de la ville et des labels

Johny BLANCHON
Conseiller municipal, chargé des liaisons douces et de la nature en ville

Loïc GEFFRAULT
Conseiller municipal, délégué aux affaires sociales

Alain BERNARDET
Conseiller municipal, délégué aux relations avec la défense et au développement du Pôle Aéronautique

Patrick GRIMALDI
Conseiller municipal, délégué à l'économie, l'industrie et au développement numérique
Conseiller métropolitain d'Aix-Marseille-Provence

Véronique DECOMBIS
Conseillère municipale, chargée du tourisme et des jumelages

Marie-Angélique GODIN
Conseillère municipale, chargée du handicap et de l'humanitaire

Romain AQUARON
Conseiller municipal, chargé des activités de loisirs

Nabila BRAHMIA
Conseillère municipale, déléguée à l'emploi, à l'insertion et à la formation

Jérémy SIERRA
Conseiller municipal, chargé des événements

Géraldine GOUIN
Conseillère municipale, chargée des associations

Liste "Europe Écologie les Verts et partenaires" 3 sièges

Michel CAILLAT
Conseiller municipal

Marie-Cécile BOUTROUX
Conseillère municipale

Rémi ESNAULT
Conseiller municipal

Liste "En avant Istres"
2 sièges

Rose CRIADO
Conseillère municipale

Grégory GABANOU
Conseiller municipal

À noter...

Don du sang

Régulièrement l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Istres organise des collectes de sang. La ville d'Istres « Commune Donneur » (partenaire de l'EFS) s'engage dans la promotion du don du sang. Les prochaines collectes auront lieu les 6 juillet, 10 août et 9 septembre de 15h à 19h30 à la halle polyvalente. Le don du sang est un acte anonyme et gratuit. Info au 04 42 56 16 10

Réservation des dates de mariage et de baptême civil

En raison de la crise sanitaire de la COVID-19 et des bouleversements engendrés dans le planning des mariages de cette année, la Mairie a ouvert exceptionnellement en avance (depuis le 25 juin dernier) l'agenda des réservations de dates de mariage et de baptême civil pour l'année 2021. Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous, il faut contacter le service de l'État Civil par e-mail à l'adresse etatcivil@istres.fr ou par téléphone au 04 13 29 50 00.

Conservatoire, inscriptions 2020-2021

Le conservatoire Istres-Ouest Provence offre au plus grand nombre la possibilité de recevoir des cours de qualité, en danse, musique et art dramatique. La diversité des disciplines enseignées en font un lieu de foisonnement culturel, d'expression et de création, de rigueur, de pédagogie et de découverte, un lieu d'épanouissement personnel, de rencontres et d'échanges. Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2020-2021 auront lieu du 8 juin au 17 juillet. Les fiches d'inscription sont disponibles (à partir du 8 juin) à l'accueil du conservatoire ou en téléchargement sur le site www.ouestprovence.fr, rubrique « Sortir et découvrir ». Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 04 42 11 26 00 pour la danse ou le 04 42 47 10 30 pour la musique.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr
@villedistres

Le débroussaillement : protégeons-nous des incendies !

En période estivale, le département des Bouches-du-Rhône est soumis à un risque élevé de feu de forêt. Les « Obligations Légales de Débroussaillement » (OLD), encadrées par le Code Forestier et les arrêtés préfectoraux, permettent en cas d'incendie de protéger les biens et les personnes et d'éviter ainsi sa propagation vers les habitations voisines.

Pour savoir si votre propriété est soumise à ces OLD, et pour toute information pratique, connectez-vous sur www.istres.fr/debroussaillement et/ou contactez le service « Environnement et développement » de la ville au 04 13 29 58 90.

Dans le cadre du « Plan de Massif de Sulauze », visant à la prévention du risque feu de forêt, des agents de l'Office National des Forêts ont procédé courant mai au débroussaillage de 25 mètres de part et d'autre du chemin menant à la vigie de Saint-Etienne.

Inscriptions activités sportives & loisirs

Les inscriptions pour les activités proposées par l'Ecole Municipale des Sports (EMS) auront lieu à partir du jeudi 27 août sur internet (kiosque famille) et au guichet de l'Hôtel de ville à partir du 8 septembre. Les inscriptions pour l'Hebdo Sport et Aqua Bébé se dérouleront à compter du mercredi 2 septembre. Enfin, début des pré-inscriptions pour les séjours d'automne le lundi 7 septembre (jusqu'au vendredi 18 septembre).

Toutes les inscriptions se font à l'accueil de l'Hôtel de Ville (certaines d'entre elles sont possibles en ligne via le « kiosque famille » sur www.istres.fr

Restauration, accueil périscolaire et accueils de loisirs

Les inscriptions pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire du matin et du soir ainsi que les accueils de loisirs (Accueils Collectifs de Mineurs) des mercredis sont ouvertes jusqu'au vendredi 14 août inclus sur le « kiosque famille » (internet) et/ou à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes du Prépaou et d'Entressen. Ces inscriptions seront également possibles uniquement sur internet (depuis le kiosque famille) du 17 au 28 août inclus.

Pour faciliter leur démarche, les parents sont invités s'ils le peuvent, à procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s) directement par internet depuis le « kiosque famille » disponible sur www.istres.fr (mes démarches).

Pour plus d'information contacter le 04 13 29 50 00.

Informations antennes relais

Les pouvoirs de police relatifs à l'implantation des antennes relais sont une compétence exclusive de l'État. Les opérateurs téléphoniques disposent, en ville, de plusieurs antennes relais pour les communications des téléphones mobiles, ce qui permet d'assurer une bonne couverture réseaux des usagers. Lorsqu'un opérateur de téléphonie mobile envisage une nouvelle implantation ou une modification d'antennes relais, il réalise un dossier d'information à l'attention des riverains. Il s'agit du Dossier d'Information Mairie (DIM). Celui-ci est mis à disposition du public, depuis le site internet de la ville (rubrique ma mairie/urbanisme), ou consultable à l'Hôtel de Ville sur rendez-vous auprès de la Direction de l'Urbanisme Opérationnel (04 13 29 58 78).

Dans ce domaine, la ville exerce un pouvoir de contrôle essentiellement en matière d'urbanisme au moment de donner, ou non, l'autorisation d'implantation à l'opérateur qui le demande, au regard du respect des règles d'Urbanisme. En aucun cas, la collectivité est appelée à se prononcer en matière d'exposition des personnes aux champs électromagnétiques, contrôle qui est du ressort de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR).

Pour en savoir plus, sur la décision d'implantation d'antennes relais consultez le site internet de l'ANFR : www.anfr.fr

À noter...

Istres, labellisée ville prudente

La ville d'Istres est lauréate du label "Ville Prudente" décernée par l'association "Prévention Routière" qui lui a décerné 2 coeurs. Un label qui met en avant les communes les plus exemplaires en matière de sécurité et de prévention routière. Depuis plusieurs années la ville d'Istres s'est engagée dans une démarche volontariste de prévention et de sécurité routière en installant des coussins berlinois ou encore des radars pédagogiques permettant de réguler la vitesse des automobilistes dans divers secteurs de la ville et ainsi assurer une meilleure sécurité des usagers. À noter que les agents de la Police Municipale mènent régulièrement des actions pédagogiques, liées à la sécurité routière, dans les écoles élémentaires de la ville.

Enquête de satisfaction Qualivilles 2020

Afin d'optimiser la qualité de notre accueil et répondre au mieux à l'attente des usagers, une enquête de satisfaction "Qualivilles" est menée chaque année à Istres. Elle se déroulera jusqu'au samedi 15 août inclus. La ville d'Istres a obtenu la certification Qualivilles, décernée par l'AFNOR depuis 2011, pour la qualité de l'accueil et la délivrance de prestations administratives et familiales fiables, modernes et agréables.

Répondre à cette enquête ne prend que quelques minutes. Le questionnaire est disponible, en version papier à l'accueil de l'Hôtel de ville et dans les mairies annexes du Prepaou et d'Entressen. Il est également possible d'y répondre directement sur internet, depuis le site de la ville : www.istres.fr/enquetequalivile.

Plan canicule

Chaque année durant l'été, un « plan canicule » est mis en place dans la commune par le CCAS. Il s'agit de l'activation d'une veille saisonnière, avec la mise en œuvre d'un dispositif d'information préventive auprès des personnes fragiles et notamment les seniors, rappelant les consignes de base face à la chaleur estivale. Pour être le plus efficace possible ce plan passe par le recensement des personnes vulnérables. Il est donc nécessaire de s'inscrire sur le « registre canicule » du CCAS. Vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus et résidez à votre domicile ? Vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans, résidez à votre domicile et êtes reconnu(e) inapte au travail ? Vous êtes majeur(e) et souffrez d'un handicap ? Vous pouvez vous faire inscrire sur ce registre en contactant le Centre Communal d'Action Sociale au 04 90 44 50 30. Cette démarche est volontaire. En cas de déclenchement du « plan canicule » ce fichier sera utilisé pour vous contacter et vous apporter rapidement l'aide nécessaire.

En cas d'urgence canicule contactez le 04 13 29 50 45.
Plus d'info auprès du CCAS et sur www.istres.fr

ERCI

Le 11 mai dernier, après 55 jours de confinement nous sommes tous sortis d'une première phase éprouvante et anxiogène, de la lutte engagée contre le coronavirus Covid-19. Pour nous tous, cette période que nous avons vécue (et que nous continuons de vivre) est inédite, incroyable et pourtant si réelle. Dès le début du mois de mars la ville d'Istres a pris toute la mesure de cette crise sanitaire et a suivi toutes les consignes édictées alors par l'État. D'abord avec la mise en œuvre de gestes barrières dans les établissements publics (gel hydro-alcoolique, nettoyage des surfaces…), une information régulière à destination du personnel municipal, puis la fermeture au public des foyers seniors, mais aussi des crèches et des écoles qui ont été par la suite totalement fermées le 16 mars. Une attention toute particulière a été portée pour la mise en place de mesures d'hygiène et de protection dans les 30 bureaux de vote de la ville lors du 1er tour de l'élection municipale, le dimanche 15 mars (gel, masques, stylos à usage unique, distanciation…). Puis vint le mardi 17 mars 2020, un jour qui s'inscrit dorénavant dans l'histoire de notre pays. À midi, la France se confine entièrement sur ordre du président de la République.

→ PAGES 12 à 25

Istres fait face au Covid-19

Pour faire face à cette crise sanitaire totalement inédite, sous l'autorité du maire François Bernardini, une série de mesures et de recommandations ont alors rapidement été mises en place localement pour aider et protéger les Istréens. Tour d'horizon d'une ville confinée !

Un accueil pour les enfants du personnel médico-social

La ville d'Istres et l'Education Nationale ont accueilli, à l'école Camille-Pierron, durant le confinement les enfants de 3 à 11 ans, du personnel soignant, des aides à domicile Istréens, du personnel des forces de sécurité intérieure et de la Police Municipale. L'accueil se faisait en semaine de 8h20 à 16h30 par les enseignants, et le week-end par les agents municipaux, selon les mêmes conditions. Les repas des enfants étaient fournis par les familles.

Un couvre-feu pour la sécurité de tous

Afin de compléter la mesure de confinement et protéger d'autant plus les Istréens, le Maire d'Istres François Bernardini a instauré un couvre-feu, du 23 mars au 11 mai, interdisant de 20h à 5h la circulation et le déplacement hors du domicile, à l'exception des personnes qui se sont déplacées pour des raisons de santé ou professionnelles. L'ensemble des commerces, y compris ceux qui bénéficiaient de fermetures tardives, étaient concernés par ce dispositif. Les agents de la Police Nationale et Municipale ont veillé à faire respecter ce couvre-feu en verbalisant les infractions commises. Dans l'ensemble cette mesure complémentaire a été respectée par les Istréens. En effet, seulement 121 personnes ont été verbalisées, sur la période de confinement, pour non-respect du couvre-feu.

Désinfection du domaine public

Dès le 30 mars, les services techniques de la ville ont réalisé trois fois par semaine, une désinfection du domaine public sur une vingtaine de secteurs (abords de la clinique, des pharmacies, des maisons de retraite, des points d'apports volontaires, des centres commerciaux, etc) en utilisant un produit bactéricide, fongicide et désinfectant.

Portage de repas d'urgence

Grâce au service de portage de repas d'urgence, **1078 Istréens âgés**, fragiles ou en détresse sociale, ont pu se restaurer au tarif unique d'un euro le repas, durant toute la durée du confinement. En tout ce sont près de **100 000 repas**, préparés par la cuisine centrale de la ville avec le soutien logistique du personnel de restauration du foyer La Régalido, qui ont été livrés par les agents du Centre Communal d'Action Sociale, épaulés par **60 bénévoles** de la réserve communale (voir page de droite). À noter également l'implication de 14 bénévoles qui ont assuré l'urgence alimentaire de la Métropole Aix-Marseille-Provence avec la ville et « Istres Solidarité », et de 16 bénévoles de la réserve communale pour les 4 distributions des Restos du Cœur dès le 23 avril.

100 000 repas
préparés par la cuisine centrale

La réserve communale

À l'initiative du maire, François Bernardini, le 30 mars un appel a été lancé auprès des Istréens pour constituer une « Réserve Communale » composée de citoyens bénévoles. Placée sous l'autorité du Maire, elle est venue en renfort des services municipaux autour de quatre domaines : la santé (unité médicale, aide à domicile), la sécurité (maraudes pédagogiques sécurité, maraudes du CCFF), l'aide à la personne (livraison des repas, violences conjugales, cellule d'écoute psychologique) et le domaine public (maraudes propreté, équipes propreté).

La solidarité des Istréens ne s'est pas faite attendre et vous avez été rapidement très nombreux à exprimer votre souhait de rejoindre la Réserve Communale qui a compté jusqu'à **350 bénévoles**. Un immense merci à vous tous pour cet engagement qui vous honore.

Si le dé-confinement est effectif depuis le 11 mai dernier, la Réserve Communale a en revanche pour vocation d'être pérennisée pour des actions plus ponctuelles (catastrophes naturelles, urgences sanitaires, etc), toujours au service de la population. Les bénévoles ont également aidé le personnel municipal et le monde éducatif à faire respecter les mesures de distanciation sociale, durant les deux premières semaines de reprise des crèches et écoles istréennes.

Cathy L. : « M'engager au sein de la réserve communale était une évidence pour moi. Dès que j'ai vu l'annonce sur la page Facebook de la ville, j'ai trouvé que c'était une excellente idée ! J'adore ma ville et si je peux agir pour la protéger, je le fais avec un réel plaisir. Les personnes que nous avons rencontrées durant les maraudes pédagogiques étaient très respectueuses. Ça a renforcé les relations humaines et le lien social. »

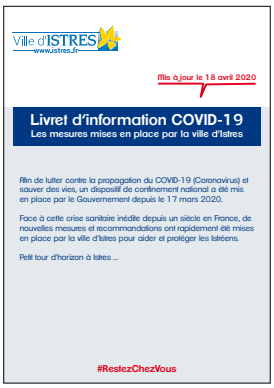
Ville d'ISTRES
www.istres.fr

Mis à jour le 16 avril 2020

Livret d'information COVID-19
Les mesures mises en place par la ville d'Istres

Afin de lutter contre la propagation du COVID-19 (Coronavirus) et sauver des vies, un dispositif de confinement national a été mis en place par le Gouvernement depuis le 17 mars 2020.

Face à cette crise sanitaire inédite depuis un siècle en France, de nouvelles mesures et recommandations ont rapidement été mises en place par la ville d'Istres pour aider et protéger les Istréens.

Petit tour d'horizon à Istres ...

#RestezChezVous

Le web en première ligne

Le site internet et la page Facebook de la ville ont été, dès le 17 mars, des outils précieux pour maintenir le contact entre la ville et ses administrés. Ainsi istres.fr a vu sa fréquentation quotidienne augmenter de près de 30 % (passant de 1 000 à 1 300 visiteurs/jour) et la page Facebook, suivie par plus de 19 000 « followers » a permis de largement diffuser des informations essentielles durant le confinement, mais aussi de répondre aux très nombreuses questions (avec un temps moyen de réponse d'environ 20 minutes) que vous vous posiez.

Conseils, livrets d'information, guide des commerces solidaires, écoute, relais de divertissements sur les réseaux sociaux… quotidiennement le service communication de la ville était à vos côtés pour vous aider à traverser cette période inédite pour chacun d'entre nous.

Une cellule téléphonique d'écoute

Une cellule téléphonique d'écoute, voulue comme une oreille attentive et solidaire à destination des Istréens, a été mise en place par la ville durant la durée du confinement. Ce dispositif avait aussi pour but de venir en aide et de prévenir les violences faites aux femmes, particulièrement plus sensibles durant le confinement.

L'unité médicale COVID-19

Lundi 30 mars, sous l'impulsion du maire et avec l'appui du groupement istréen des professionnels de santé (GIPS), une unité médicale COVID-19 a été installée au gymnase Le Podium (Trigance). Sur place un médecin, des infirmiers et des agents de la municipalité ont accueilli les patients présentant des symptômes du virus. Durant la période de confinement, plus de 200 personnes y ont été reçues. À noter que toutes les mesures ont été prises afin de recevoir les patients dans des conditions sanitaires optimales et réglementaires.

4
personnes réparties dans les deux véhicules du CCFF pour des patrouilles chaque jour

Près de 80
patrouilles pendant le confinement

Drones : une question de hauteur de vue !

Depuis la mise en place de la réserve communale, les drones de la Police Municipale ont réadapté leur mission de surveillance pour prévenir pendant le confinement, les regroupements de personnes sur le domaine public. Un moyen technique venu en soutien des agents de Police Municipale au sol, pour la surveillance du Centre Educatif et Culturel, du Castellan, des plages de la Romaniquette, du Ranquet, de Monteux et du parc Marcel-Guelfucci.

Un service d'astreinte en mairie

Durant toute la durée du confinement, l'hôtel de ville et les mairies annexes (Prépaou et Entressen) étaient fermés au public. Toutefois dans un souci de continuité du service public, un service d'astreinte était disponible pour les demandes administratives urgentes concernant les Pompes funèbres, la Police Municipale, l'Etat Civil, les cimetières, etc... Pour ce faire, les administrés pouvaient contacter le standard de la mairie de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Ainsi, durant la période de confinement, de nombreux administrés ont pu réaliser certaines démarches administratives indispensables.

Le Comité Communal des Feux de Forêts sur le « qui vive » !

Durant le confinement dans le cadre de la réserve communale, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts, équipés de deux véhicules 4x4 porteurs d'eau de couleur orange, ont sillonné les principaux massifs forestiers de la ville avec une mission de surveillance élargie à l'information des promeneurs.

Une action de surveillance des départs de feux associée à de la prévention et de l'information du public interdit d'accès aux massifs forestiers et pinèdes sur arrêté préfectoral durant toute la période de confinement.

Jean-Pierre Bernardini, responsable du CCFF : « *Mon implication au sein du CCFF, est une façon pour moi aujourd'hui à la retraite de continuer et d'apporter mon expérience après 43 ans de service en tant que sapeur pompier. Pendant cette période de confinement notre mission pédagogique d'information, nous a amenés à rencontrer les promeneurs mal informés par rapport à l'interdiction d'accès aux massifs forestiers. Nous avons eu à chaque fois bon accueil et beaucoup de compréhension de la part des promeneurs. Nous les en remercions, car il est bien compréhensible de vouloir profiter d'un cadre de nature comme fenêtre de respiration en plein confinement* ».

Les masques : de la fabrication à la distribution

Afin de préparer la distribution des masques aux Istréens, la municipalité a lancé le 27 avril une manufacture de masques avec le soutien des centres sociaux de la ville et de près de **100 couturières bénévoles** (particuliers, séniors de la Regalido, section « couture » de la Maison Pour Tous, bénévoles de la Farandole) redéployées à leur domicile, au Pavillon de Grignan, à la Regalido et à l'atelier Gouzenne (pour la découpe de tissu). Pour ce faire, la ville d'Istres a fourni aux couturières un patron, des élastiques et du tissu. Le département des Bouches-du-Rhône a également fait une dotation de masques à la commune.

Dès le 30 avril, la collectivité a mis en place une plateforme d'inscription, via le site internet de la ville, afin de distribuer gratuitement un masque « grand public » lavable et réutilisable aux Istréens en faisant la demande. Selon un protocole précis, la distribution a débuté le 5 mai. En tout plus de 22 000 masques ont ainsi été remis à la population sans distinction d'âge. À noter que les personnes vulnérables, bénéficiaires de la livraison de repas d'urgence, ont reçu leur masque directement par les équipes de livraison de ces repas.

Soutien économique

Si certains commerces, artisans, entrepreneurs... ont pu plus ou moins fonctionner durant le confinement, limitant ainsi leurs pertes de chiffre d'affaire, ce n'est pas le cas des bars et restaurants. Afin de leur venir en aide, le maire a pris la décision de les exonérer de la taxe d'occupation du domaine public et de la redevance des extensions des terrasses extérieures, du 1er mars jusqu'à la fin de l'année 2020, ainsi que, pour ceux concernés, du montant du loyer de locaux appartenant à la ville. Il est également programmé, un abattement de la taxe locale sur la publicité extérieure ainsi qu'une exonération de la taxe de l'occupation du domaine public pour les taxis. Par ailleurs, François Bernardini a souhaité que **la ville d'Istres participe à hauteur de 200 000 € au fonds de soutien « Covid Résistance » initié par le Conseil Régional pour venir en aide aux entreprises de notre région. Enfin, une subvention exceptionnelle de 50 000 € a été versée à l'association « Les boutiques d'Istres »**.

Retour à l'école et en crèche...

Comme dans 86 % des communes de France le maire d'Istres, François Bernardini, a choisi de rouvrir dès le 11 mai les écoles maternelles et primaires à l'issue du confinement. Une réouverture effectuée avec une immense rigueur quant aux mesures d'hygiène réalisées dans les établissements conformément aux directives du ministère de l'Éducation Nationale et en y ajoutant des **bornes autonomes de prise de température corporelle** pour déceler le symptôme de fièvre. La même rigueur avec le même souci de sécurité sanitaire a été apportée aux crèches de la ville afin de pouvoir de nouveau y accueillir les enfants.

Un grand jeu concours pour les jeunes Istréens

Afin d'animer de façon ludique les vacances de Pâques des jeunes Istréens, en plein confinement, la ville d'Istres a organisé un grand jeu concours intitulé « Portraits singuliers ». Ainsi, durant un mois, les Istréens âgés de 3 à 16 ans étaient invités à se représenter artistiquement (peinture, dessin, photo, collage, etc) seuls ou bien avec un ou plusieurs membres de leur entourage, leur animal de compagnie ou bien encore avec un objet du quotidien. Au total, près de 200 enfants ont participé à ce grand jeu et gagné une surprise qu'ils se verront remettre prochainement.

La solidarité des Istréens

Durant presque 8 semaines nous avons tous vécu une situation inédite avec un confinement strict à la maison. Cinquante cinq jours au cours desquels la solidarité, la bienveillance ou encore la créativité des istréens ont été en première ligne pour nous rendre le confinement moins stressant et plus vivable. Difficile de retracer dans ces quelques lignes l'ensemble de toutes les initiatives prises par de nombreux istréens. Certains ont collecté et distribué des denrées alimentaires ou sanitaires, d'autres ont fabriqué du gel hydroalcoolique, d'autres ont donné des cours de cuisine, de fitness... d'autres encore ont chanté, joué la comédie, diffusé des vidéos sur les murs des immeubles... pour la communauté. Il y a aussi celles et ceux qui spontanément ont rejoint les rangs de la « Réserve Communale », mise en œuvre par la ville (plus de 300 bénévoles), les commerçants, artisans et autres professionnels qui se sont organisés pour nous faciliter la vie durant cette étrange période que nous venons de vivre.

Bref, Istres, comme à son habitude a su faire face. Tous ensemble, pour la communauté. Et c'est un merci général, avec un immense cœur, que nous lançons ici. Un merci dont la liste des destinataires n'est pas du tout exhaustive et qui s'adresse à chacun d'entre vous, les petits comme les grands héros, du confinement.

Des chocolats pour réchauffer les cœurs

Durant le confinement, la chocolaterie Yves Thuriès, a fait don de 363 "sujets" en chocolat au personnel de la clinique d'Istres, à l'EHPAD "Les Cardalines" et aux sapeurs-pompiers d'Istres. À noter également la donation de 40 kilos de petits œufs en chocolat répartis entre la clinique et les Cardalines. La municipalité a souhaité soutenir cette démarche solidaire en assurant la livraison. Le centre commercial E.Leclerc d'Istres a de son côté offert des chocolats à l'ensemble des bénévoles de la réserve communale.

Un gel hydroalcoolique « made in Latécoère »

Face à la pénurie de gel hydroalcoolique pendant le confinement, le lycée Latécoère d'Istres a mis à bien ses compétences et son plateau technique de chimie industrielle afin de concevoir plus de 1 000 litres de son propre gel hydroalcoolique, le « Gélatec ». Une distribution a été effectuée gratuitement au profit des soignants, des professionnels libéraux (laboratoires, hôpitaux, cabinets médicaux, Maison d'Accueil Spécialisée, centres COVID-19,etc), du secteur de l'aide à la personne (Ehpad, centres d'accueil pour adultes et enfants handicapés, etc), des forces de l'ordre (police, pompiers, armée) ou encore de certaines entreprises du BTP. Une démarche validée par l'Agence Régionale de la Santé, qui a autorisé la production du « Gélatec » sous l'appellation « solution hydroalcoolique recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé pour l'antisepsie des mains ».

MERCI

En première ligne !

➔ Nous étions nombreux tous les soirs à 20h, sur nos balcons, dans nos jardins, à nos fenêtres..., pour applaudir et remercier chaleureusement les soignants, nos héros. Infirmières, infirmiers, médecins et autres personnels des services de santé et de sécurité qui sont en « première ligne » depuis des semaines pour combattre cette pandémie. Des applaudissements qui s'adressaient aussi à tous les employés du secteur privé et tous les agents publics qui, par leur travail quotidien, nous ont permis de vivre ce confinement dans les meilleures conditions. Merci à vous toutes et tous. Vous aussi vous avez sauvé des vies.

Des commerçants, artisans… engagés

Nombreux sont les commerçants, artisans et autres professionnels qui durant cette crise se sont rapidement adaptés pour répondre au mieux à la demande des Istréens. Une liste, quasiment quotidiennement mise à jour, était disponible sur le site internet de la ville recensant les commerces ouverts et solidaires. Ainsi, coach de vie et soutien psychologique, prothésiste dentaire, opticiens, alimentations, restaurants, traiteurs, pizzerias, primeur, poissonnier, fromager, boucher charcutier, électriciens, plombiers, menuisier, téléphonie, signalétique, store, garagistes, garde et alimentation d'animaux, tabac-loto, prêt à porter, écrivain public… se sont spontanément inscrits sur cette liste au service des Istréens.

On citera par exemple le garagiste « Oxii Mecauto » qui gracieusement s'est dès les premiers jours du confinement mis à disposition des soignants pour dépanner leur véhicule de jour comme de nuit, les boulangeries « Moulin du Berger » ou encore « Marie Blachère » qui ont offert des viennoiseries aux personnels soignants, aux pompiers ou encore aux forces de l'ordre… Sans oublier tous les commerces, artisans ou autres professionnels, qui ont été solidaires, présents et souvent généreux durant cette période. Nous ne connaissons pas tous les noms, toutes les actions menées, mais il convient ici de tous les saluer et les remercier chaleureusement.

À Istres la solidarité ne fait pas de pause !

Dès le 17 mars, l'association caritative Istres Solidarité a redoublé d'efforts pour maintenir son aide aux familles dans la précarité qui ont ainsi eu la possibilité de passer leurs commandes de denrées alimentaires de première nécessité par téléphone, avant de venir les récupérer sur rendez-vous au local d'Istres Solidarité. Une réadaptation du fonctionnement interne de l'association qui a permis de respecter la distanciation et les gestes barrières pour tous. Un effort qu'il faut saluer également pour la quantité de travail effectuée en amont afin de s'adapter à cette nouvelle organisation d'urgence.

L'association « Les Roses des Sables » sur le terrain

Formée autour d'un noyau dur constitué des 7 membres du bureau, l'association istréenne « Les Roses des Sables » (créée en décembre dernier), présidée par Badis Kehiha, a redoublé d'efforts pour les plus démunis pendant le confinement.

Une main tendue, d'autant plus salutaire dans cette période de crise sanitaire inédite qui a rendu les choses encore plus difficiles. D'autres associations comme elle, ont dû se réorganiser pour répondre à l'urgence tout en respectant la mise en place de la distanciation et des gestes barrières.

Les bénévoles de l'association se sont mobilisés au travers des réseaux sociaux pour collecter des fonds, mais aussi des denrées alimentaires et produits d'hygiène, devant les supermarchés Leclerc, Tati et Géant Casino, pour ensuite les redistribuer.

« *Nous avons été surpris par l'élan de cœur des Istréens lors de nos collectes de denrées comme pour la cagnotte destinée à la confection de colis pour les familles », explique Vanessa Perrier secrétaire de l'association. « Cela nous a permis de fournir plus de 250 colis à raison de 50 colis par semaine livrés directement auprès des bénéficiaires.*»

Durant cette période de confinement, les réseaux sociaux ont joué un rôle important quant à la diffusion de l'information. Pour organiser les différentes collectes, l'association La Rose des Sables les a utilisés, pour informer et communiquer le plus largement possible.

Devenus incontournables, les réseaux sociaux ont joué un rôle majeur dans le déploiement de l'ensemble des initiatives solidaires, qu'elles soient collectives ou individuelles. La ville a également continué de communiquer quotidiennement sur les réseaux sociaux et sur son site internet, afin d'informer les Istréens à propos des mesures mises en place par la ville durant cette période.

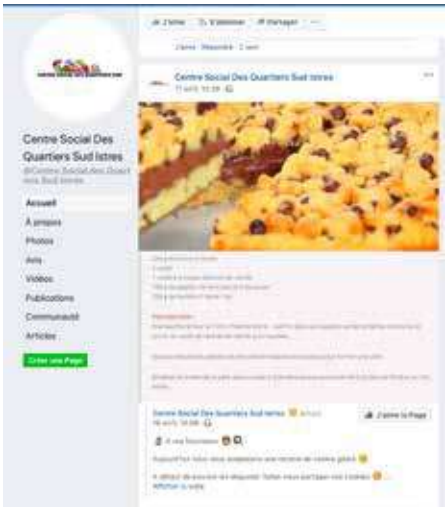

Les recettes du Centre Social des Quartiers Sud

En plus de partager des jeux éducatifs, des cours de conjugaison et des entraînements à la lecture pour les écoliers, le centre social des Quartiers Sud a également proposé sur sa page Facebook la recette des « cookies géants », des naans au fromage ou encore de la pâte à sel !

Les « Instants KIFFF » !

La « Kompagnie des Improvisateurs Fous Fous Fous » (KIFFF) était bien décidée à nous faire rire durant le confinement grâce à près de 30 « Instants KIFFF ». Diffusées régulièrement sur sa page Facebook, ces mini vidéos humoristiques mettaient en scène les différents membres de l'association depuis leur domicile. Hommage à Raymond Devos, tuto beauté, cours de gym, chanson, blind test, déguisements... Il y en avait pour tous les goûts… et les rires !

Le scénariste istréen Christophe Cazenove solidaire

Christophe Cazenove scénariste de bandes dessinées, celui qui se trouve derrière *Les Sisters, Les Pompiers, Boule & Bill* depuis 2016, s'est lancé dans une action solidaire en faveur d'une association qui œuvre pour le handicap. Durant son confinement à Istres, il a donné de son temps pour produire « *La Gazette du dedans* », un livret numérique de quelques pages à télécharger gratuitement. Une initiative pour permettre d'égayer un temps soi peu les journées d'enfants atteints de handicap, à travers cette période inédite de crise sanitaire.

Les dessins des enfants du SESSAD

Les enfants (de 7 à 13 ans, atteints de trouble autistique et déficients) du SESSAD des Heures Claires ont régulièrement, durant toute la période de confinement, réalisé des dessins de remerciements à destination notamment des soignants. Avec l'aide de Cécile Tivoli, psychomotricienne, les enfants ont ainsi donné du sens à leur confinement, une meilleure compréhension et parfois trouvé de l'apaisement. Leurs dessins étant ensuite compilés dans un journal hebdomadaire intitulé "Hebdosessad" et transmis aux familles et à tous les soignants de la Chrysalide qui pouvaient ainsi partager les émotions de chacun.

Des remerciements en son et lumière

Comme dans tous les quartiers à 20h, les Istréens ont salué de salves d'applaudissements, en tapant sur des casseroles ou bien en sifflant, le courage et l'engagement des personnels soignants et des chercheurs en plein cœur de cette crise sanitaire. À la Bayanne, Olivier Sky, 32 ans, chaque jour à son balcon pour le rendez-vous de 20h, a vu les choses autrement. D'abord en diffusant de la musique sur une petite enceinte raccordée à son ordinateur. Mais très vite l'idée lui est venue de rajouter de l'image au son, en raccordant son vidéoprojecteur pour une projection chaque soir sur les immeubles en face de chez lui. Un véritable show son et lumière, encouragé par le voisinage et les enfants ravis d'assister au spectacle. Clips ou génériques de dessins animés pour apporter joie et gaieté auprès des enfants, pour leur offrir un moment d'évasion dans cette longue période de confinement.

La Maison pour tous donne le « LA »

Les musiciens et chanteuses du groupe « Muzik'ensemble » nous ont fait chanter et danser sur la page facebook de la Maison Pour Tous d'Istres, avec entre autres de superbes interprétations des titres « Nue » de Clara Luciani ou encore « Valerie » d'Amy Winehouse. Bonne humeur garantie !

Pour garder la forme

Afin que les Istréens puissent continuer à pratiquer une activité sportive à la maison, de nombreux particuliers et professionnels ont proposé des séances de sport sur Facebook, à l'instar de Georges Fino, éducateur sportif de la ville, diplômé d'État qui a proposé sur Facebook des tutoriels de remise en forme à base de « Jeu de l'oie », d'abdos, de gainage, de squat ou encore d'équilibre ! Parmi ces vidéos, les abonnés ont notamment pu découvrir les « 3 défis » lancés par Pauline, une jeune athlète d'Istres Sports Athlétisme, ou encore des exercices proposés par Julie, éducatrice sportive à l'école Mendès-France.

Istres en mode estival

Malgré la crise sanitaire liée au COVID-19, la ville d'Istres, l'Office de tourisme et les centres sociaux ont redoublé d'efforts pour proposer un grand nombre d'animations estivales aux Istréens et visiteurs, dans le respect des règles sanitaires. Tour d'horizon d'un été prometteur à Istres !

Retrouver le détail de la programmation estivale sur le site internet et la page facebook de la ville d'Istres :
www.istres.fr
@villedistres

Un été festif sous les étoiles

Afin de rythmer votre été et vous offrir de beaux moments de spectacles et de convivialité, **la ville d'Istres organise du 10 juillet au 29 août une multitude de rendez-vous qui seront programmés tous les soirs de la semaine** (sauf le dimanche).

Parmi les animations proposées aux quatre coins de la ville (Trigance, arènes d'Entressen, parc Guelfucci, pavillon de Grignan, arènes du Palio) les Istréens et visiteurs pourront profiter de séances de cinéma en plein air (en partenariat avec Scènes & Cinés), de spectacles en tous genres (musique, théâtre, cirque, magie, danse, humour) ou encore de soirées provençales. En bref, un été « 5 étoiles » à Istres !

Plus d'infos sur www.istres.fr
Toutes ces activités sont gratuites et sur réservation via l'Office de tourisme

Club tourisme : destination Istres

Grâce au Club tourisme, profitez tout au long de l'été d'un large panel d'activités terrestres ou aquatiques, à des prix attractifs ! Au programme : baptêmes en poney, visites commentées du parc Dinosaur'Istres, balades à cheval, paddle yoga sur l'étang de Berre, nage en eaux vives sur le canal de Craponne, découverte de l'astronomie, balades sonores, atelier d'aquarelle, etc.

L'ensemble de la programmation (ouverture de la billetterie dès le 1er juillet) est à retrouver sur le nouveau site de l'Office de tourisme (en ligne depuis le 29 juin) : www.istres-tourisme.com ainsi que sur la page facebook @officedetourismeistres

À noter : l'ensemble des activités se fera par petits groupes et dans le respect des normes sanitaires.

L'été avec les centres sociaux, en mode vacances !

Du 6 juillet au 7 août, le **Centre Social et d'Animation Pierre-Miallet (CSAPM) à Entressen** vous attend pour partager des activités sportives, créatives, ludiques, seul ou en famille. Au programme : canoë-Kayak, paddle, pilates, yoga, hip-hop, djembe, initiation au pilotage de drone, danse, tennis ballon, jeux, musique, soirées à thème, etc. Des animations à retrouver au Centre Social et d'Animation Pierre-Miallet à Entressen et à la Maison de quartier de Trigance.

Plus d'infos : csa.pm.free.fr / facebook « CSAPM » et 04 90 50 69 49

De son côté, le **centre social des Quartiers Sud** a aussi redoublé d'efforts pour pouvoir proposer des activités de loisirs pendant l'été. Des animations pour toute la famille depuis les centres de loisirs enfants et jeunesse, jusqu'aux sorties culturelles ou soirées à thèmes... sans oublier les repas partagés et de nombreuses autres activités à venir.

Plus d'infos : Facebook @Centre.Social.Des.Quartiers.Sud.Istres / 04 42 55 50 24

Pour sa part, pas de temps mort également du côté du **centre social la Farandole**, en mode « centre de loisirs », qui prévoit un grand nombre d'activités, d'ateliers et de séjours durant l'été. Un cocktail d'animations qui devrait séduire petits et grands, seul ou en famille.

Le programme complet est à retrouver sur le facebook « Centre La Farandole » ou au 04 42 56 29 39

A Istres, je consomme local

Cet été, comme toute l'année, soutenez vos commerçants istréens. Grâce à l'opération "Bons cadeaux" financée par la ville d'Istres, un achat d'une valeur de 10 euros, vous coûte 8 euros !

Plus d'infos : facebook@boutiquesdistres

P *À noter que les parkings souterrains de la ville sont gratuits la première heure. Profitez-en !*

Prenez un « bol d'art »

Cet été, les amateurs d'art ne seront pas délaissés, bien au contraire... **Jusqu'au 29 juillet, 46 artistes locaux et régionaux, investissent la Chapelle St-Sulpice**. Intitulée « Kaléidoscope - Attention Art déconfiné ! », cette nouvelle exposition invite les visiteurs à prendre une bouffée « d'art » et découvrir une centaine d'œuvres réparties sur deux mois. Peintures-dessins, photographies, sculptures... Il y en a pour tous les goûts !

Visite des expositions du lundi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h (fermé au public les jours fériés et le mardi matin) – Entrée libre. Plus d'infos sur www.istres.fr

De son côté le **centre d'art contemporain intercommunal**, prolonge son exposition « Wilder Man – Charles Fréger » jusqu'au 18 août, et vous invite à observer le monde, par le biais du portrait individuel ou collectif, qui découle de coutumes venues du fin fond des origines de l'homme.

Plus d'infos au 04 42 55 17 10

Responsables, même à la plage !

Depuis le 15 juin, les plages de la Romaniquette et du Ranquet sont rouvertes à la population de 9h à 19h, sous la formule de « plage responsable ».

En effet, la distanciation physique et les gestes barrières demeurent en application ainsi que l'interdiction de regroupement de plus de dix personnes. Ainsi, des jauges de 800 personnes à la Romaniquette et 400 personnes à la plage du Ranquet seront respectées. Ces accès seront filtrés et des agents de sécurité veilleront à ce que les visiteurs se tiennent à bonne distance les uns des autres. Les personnes en activité dans l'eau devront se tenir à 1m les unes des autres et les personnes en statique sur le sable, devront respecter 4m^2 d'espace. L'ensemble des consignes sont inscrites sur des panneaux de signalétique disposés à l'entrée et au sein des plages.

Plus d'infos sur www.istres.fr

Piscines

→ À l'heure où nous mettons sous presse, les modalités de réouverture des piscines (stade nautique et Aqualud) n'ont pas encore été précisées par les autorités compétentes. Toutes les informations utiles sur le fonctionnement estival des piscines de la ville seront communiquées sur www.istres.fr et la page Facebook de la ville (@villedistres).

PAGE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que, "dans les communes de 3500 habitants et plus qui diffusent, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers de l'opposition municipale, dans les conditions fixées par le règlement intérieur". Ce droit d'expression sur les affaires communales doit être exercé par leurs titulaires, qu'ils soient de la majorité municipale ou de l'opposition, dans le respect des règles fixées par le code électoral et par la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse.

Le 15 Mars 2020, la démocratie s'est exprimée pleinement dans 3 000 communes en France, dont Istres. Vous avez choisi la liste Nous Sommes Istres, pour conduire une nouvelle fois aux destinées de notre Ville, en nous donnant 35 élus sur 43 ! Nous tenons à vous remercier pour cette confiance renouvelée, nous en serons dignes et respecterons à la lettre le programme électoral que nous vous avons présenté et que vous avez plébiscité. Ensemble nous allons poursuivre la voie tracée, celle d'une ville Moderne, Solidaire, engagée dans la transition écologique et la révolution numérique, une ville pour tous ! Nous allons accomplir de belles et grandes choses pour que chaque istréen se sente mieux chaque jour. Pour cela vous pouvez compter sur vos élus de la liste majoritaire, tous motivés et déterminés.
Ainsi le résultat des urnes a été sans appel en nous plaçant devant les listes d'opposition restées loin derrière. Comme je l'ai dit lors de la séance d'installation, je serai un Maire tout terrain. C'est-à-dire que je m'adapterai à l'attitude des élus d'opposition. S'ils sont respectueux, je le serai, s'ils sont constructifs je les entendrai. Mais il ne sera pas question de compromission ni de co-gestion. Les istréens ont choisi une équipe et c'est cette équipe qui gérera de façon pleine et entière les affaires de la Commune. Nous serons aussi attentifs aux alliances contre nature qui déjà se dessinent au sein de notre opposition, et nous les dénoncerons par respect pour les électeurs, comme nous l'avons constaté lors du conseil municipal du 18 juin entre le représentant de la liste Europe Ecologie Les Verts et celle du Rassemblement National, qui se sont « partagés courtoisement» les sièges réservés à l'opposition. Enfin nous assumerons parfaitement nos choix, comme celui d'augmenter la fiscalité sur le foncier bâti. En effet, après 9 années sans aucune augmentation d'impôts, en ayant pourtant subit 38 millions d'euros de baisse des dotations de l'État, tout en maintenant un service public de haut niveau, comme je l'ai toujours voulu pour vous, il m'est apparu tout à fait légitime de demander une participation minime aux propriétaires de foncier bâti.
Pour un Maire, il n'est jamais agréable de prendre ce type de décision, mais il est de son rôle de les assumer lorsqu'elles sont nécessaires.
Enfin nous avons une pensée émue pour les familles istréennes qui ont été frappées par un deuil ou par la maladie durant la pandémie de la COVID-19.
Malgré cette période troublée nous vous souhaitons un bel été.

François Bernardini, "Nous sommes Istres "

MERCI aux 2.257 électeurs qui ont fait le choix du renouveau et de l'audace en votant pour notre liste, nous plaçant ainsi en deuxième position. Malheureusement, l'épidémie de COVID-19 aura bouleversé cette élection et produit des résultats peu légitimes par une abstention historique. C'est donc avec humilité que tous les élus doivent aborder le mandat qui s'ouvre car la crise, sanitaire d'abord puis économique et sociale ensuite, exige moins de polémique, plus de concertation et de coopération entre les acteurs de notre société.
Dès lors, nous abordons ce mandat à l'image de la campagne électorale que nous avons menée : digne et sincère. Différente et constructive. Nous avons su saluer l'action de la municipalité lors du confinement, et féliciter la nouvelle majorité auprès de laquelle nous serons force de propositions, malgré l'accueil peu chaleureux qu'a reçu notre main tendue.
Et si nous continuerons d'encourager ce qui mérite de l'être, nous saurons également dire «non» quand nous l'estimons nécessaire, comme pour la hausse de 5% de la taxe foncière bâtie votée lors du dernier conseil municipal. En effet, le contexte du coronavirus ne peut servir seul à justifier la hausse d'un impôt déjà important et injuste. Nous aurions préconisé plutôt une baisse de nos dépenses avec un plan d'économies précis, car si la municipalité impute la hausse de cette taxe à cette crise, alors pro

Robin Prétot, Michèle Leban, Jocelyn Planelles, «Istres audacieuse»

La liste Europe Ecologie les Verts et Partenaires remercie les 2077 Istréens qui ont fait le choix fort de l'avenir le 15 mars dernier. Grâce à cette confiance et ce soutien, Michel Caillat, Marie-Cécile Boutroux et Rémi Esnault porteront au sein du Conseil Municipal les valeurs et les engagements du développement durable.
La crise du Covid 19 a été une mise à l'épreuve redoutable et nos pensées attristées accompagnent les familles endeuillées. Notre reconnaissance va également à toutes celles et ceux qui ont combattu le virus, pris en charge les malades, assuré les services publics essentiels, maintenu notre activité économique. Une nouvelle ère s'ouvre et plus rien ne sera comme avant. Notre ville possède des atouts extraordinaires et parmi eux, ce sont les Istréens qui en sont la plus grande richesse. La bienveillance et l'adhésion recueillies en très peu de temps pour une démarche inédite sur notre territoire montrent que l'avenir sera forcément écologique, éthique et social.
Ce nouveau modèle, ce nouveau projet, nous le construirons dans la durée avec chacune et chacun d'entre vous. Nos élus sont à votre service et notre collectif vous est ouvert. La politique politicienne et les invectives de l'ancien monde n'ont plus leur place dans le débat publique. C'est l'intelligence collective et la co-construction qui nous rassembleront désormais pour penser les nouveaux modèles. Nou

Michel Caillat, Marie-Cécile Boutroux, Rémi Esnault, «Europe écologie, les verts et partenaires»

Première contribution de ce nouveau mandat par lequel nous tenons à remercier les électeurs qui ont eu le courage de se déplacer pour aller voter pour soutenir notre candidate du Rassemblement National. Cela lui a permis de conserver son rôle de CM pour défendre vos idées aux côtés de Grégory Gabanou, nouvellement élu.Pendant 6 ans nous serons une opposition vigilante et donnerons de la voix lorsque cela sera nécessaire pour le bien de la population. De part ma volonté nous avons fait une campagne propre, nous serons donc une opposition propre, constructive et courtoise et nous attendons G. Gabanou et moi même une attitude similaire de votre part M.le Maire.
Vous demandez le respect? Alors respectez nous ! Ne soyez pas agressif quand les questions vous dérangent. Vous dites rester ouvert au travail en commun ? Alors faites en sorte que nous puissions y prendre part ! A l'occasion du premier CM, votre adjoint a lu la Chart

Rose CRIADO, Grégory GABANOU vos conseillers municipaux RN

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

ALERTE CORONAVIRUS POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver
très régulièrement
les mains

Tousser ou éternuer
dans son coude
ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter

Saluer
sans se serrer la main,
arrêter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

W-0301-002-2003 – 17 mars 2020

État civil

Novembre 2019

MARIAGES

➜EL AKARI Sonia & HALIS Nart
➜MONTAGNE Charlotte & RAJEWSKI Matthieu
➜GARRITANO Sophie & KURTULUS Safa

NAISSANCES

➜ROUX Ninon

DÉCÈS

➜CAPORALE Anna épouse ABEILLE
➜JANVIER Joseph
➜JUAN Aimé
➜REYBAUD Maryse
➜RIPERT Colette veuve FOURNIER
➜SANCHEZ André

Décembre 2019

MARIAGES

➜DESMAS Marion & DETONGNON Akotchayé
➜STOLF Aurélie & FERNANDEZ Bruno
➜MENDY Josiane & CARVALHO D'ALVARENGA Christian
➜ALDOGZCHE Dalal & SABRI Saddam
➜PALCZYNSKA Maria & PIETRAC Christian

DÉCÈS

➜CEZARD Didier
➜DONATI Louise épouse NOTO
➜ERNENWEIN Fernande veuve SOLCOURT
➜GARGUILO Augustine veuve BORG
➜SORIANO Nélida épouse CASTAN

Janvier 2020

MARIAGES

➜ANDRES Maëva & YOUCEF Mohamed
➜ALLAMI M'Barka & EDDAMSSIRI Mohamed

DÉCÈS

➜ANDRÉO Narcisse
➜BARBERO André
➜FRANCES Mireille veuve FERAUD
➜LARIVIERE Michèle épouse DARDALHON
➜SANGUINETTI Christophe
➜SIMO Carmen veuve MARTIN
➜LE TREUT Roger

Février 2020

MARIAGES

➜SUJEEWON Leelawtee & LEGRAIN Hugues
➜BALESTRA Martine & PADILLA Janvier
➜BÉOLET Gladys & ILLIANO Stéphane
➜MANGIN Cécile & JEANNOT Stéphane
➜SABAINI Monique & BEAUFILS Fabien

DÉCÈS

➜BEULQUES Cécile épouse GOUDEFROYE
➜BOISTEL Yves
➜BONNET Marc
➜PALMERINI Georges
➜PENONI Rinaldo

Mars 2020

MARIAGES

➜SALANON Aurélie & CERRITO Samuel
➜CHETTI NEJOUA & BELLAYACHI Mohamed

NAISSANCES

➜LANZONI Riley

DÉCÈS

➜AÏT KAKI Samir
➜FAVIER Germaine veuve GOMEZ
➜FONTANA Lucie veuve JAMIN
➜GAILLARD André
➜GRANDI Pierrette veuve KANON
➜VITALIS Jacques

Avril 2020

DÉCÈS

➜ASTIC Francis
➜BOCCA Serge
➜BOUCHERON Léone veuve BARDI (Famille BRÉMAUD)
➜NEMECEK Friederike
➜TAILLANDIER Etienette veuve DAILLAN
➜TRASTOUR Jean
➜VALEIX Daniel
➜ZAPPALORTI Marthe

Mai 2020

DÉCÈS

➜ALCARAZ Raphaël
➜BILLON PIRIAT Arlette veuve BARNÈS
➜BOUSQUET Ginette veuve SAMMARTIN
➜CANAL Martine
➜CHAMBON René
➜KOCISZEWSKI Danielle
➜OSTALAZA Pierrette veuve FABRE
➜POLGE Francis
➜SAMBUCETTI Jocelyne
➜BALESTRE Andrée

In memoriam

Léone Brémaud, la doyenne des Istréens nous a quitté le 15 avril à l'âge de 104 ans. Maman de James et grand-mère de Laurent Brémaud, tous deux bien connus des Istréens, était née à Tours en 1915. La rédaction d'Istres Mag leur présente toutes ses condoléances ainsi qu'à leurs proches.

La rédaction d'Istres Magazine adresse toutes ses condoléances à la famille et aux proches de **Francis Polge** qui nous a quitté le 18 mai dernier. Secrétaire général de l'Association Sportive Automobile Istréenne (ASA - Istres), Francis Polge a durant de très nombreuses années œuvré pour faire briller localement le sport automobile et notamment la course de côte d'Istres, de renommée régionale.

Urgences

➜ **Maison Médicale de Garde (sam. dim. et jours fériés) ✆ 04 42 55 11 11**
➜ **Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) ✆ 0 892 566 766**
➜ **Pharmacie de garde ✆ 04 42 11 17 17 (commissariat)**
➜ **Centre Anti Poison ✆ 04 91 75 25 25**
➜ **Allô Enfance maltraitée ✆ 119**
➜ **Allô Violences Conjugales ✆ 39 19**
➜ **Police Municipale ✆ 04 13 29 50 45**
➜ **Police Nationale ✆ 04 88 10 11 90**
➜ **Pompiers ✆ 18 (ou 112 depuis un portable)**
➜ **Urgence EDF ✆ 09 726 750 13**
➜ **Urgence GDF ✆ 0800 473 333**
➜ **Urgence EAU** (SUEZ/SEERC) **✆ 0 977 429 431**

Télé alerte

Inscrivez-vous au système immédiat d'alerte et d'information de la population en cas d'événement grave touchant notre commune, qu'il s'agisse d'un accident industriel ou d'un événement naturel majeur, comme l'incendie de l'été dernier.

Cet outil dénommé « Télé Alerte », mis en œuvre à la demande de Monsieur le Maire, permet de joindre rapidement l'ensemble des personnes inscrites et leur transmettre des informations, des consignes et les bons réflexes à adopter pour mieux se prémunir du risque en question. L'inscription au système de « Télé Alerte » est gratuite et les informations fournies restent totalement confidentielles, dans le respect de la vie privée. Pour vous inscrire, connectez-vous à l'adresse internet suivante :

www.istres.fr/alerte et suivez ensuite les instructions à l'écran.

ISTRESmag

Nous contacter

Pour contacter la rédaction du IstreMag, veuillez envoyer un courriel : istres-mag@istres.fr ou par téléphone au : 04 13 29 50 03.

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

Hôtel de Ville

1, Esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres CEDEX
✆ 04 13 29 50 00

Horaires d'accueil du public

Lundi de 8h à 18h (journée continue).

Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13 h 30 à 17h45.

Accueil téléphonique auprès du standard : 8 h 30/12h et 13 h 30/17h30

Pour toute urgence, contacter la Police Municipale ✆ 04 13 29 50 45

Mairie annexe du Prépaou

Quartier du Prépaou
13800 Istres
✆ 04 42 55 58 20

Horaires d'accueil du public

Lundi et mercredi :
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Mardi, jeudi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mairie annexe d'Entressen

Av. de la Crau - 13118 Entressen
✆ 04 13 29 56 50

Horaires d'accueil du public

Mardi et jeudi :
de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Lundi, mercredi et vendredi :
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Directeur de la publication : François Bernardini • Directrice de la communication et de la promotion de la ville, directrice de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres **E. Du Liège** • Rédacteur en chef **É. Gavelle** • Journalistes **L. Alvernhe, P. Lepicouché, A. Spring** • Photographes **M. Bressy, C. James, L. Viau, P. Lepicouché, G. Petit, N. Martin** (apprenti photographe) • Couverture : **M. Canovas** • Maquette et mise en page **C. Ballet** • Tirage 25 000 exemplaires • Photogravure et impression **Spirale Imprimerie**, Istres • Dépôt légal BNF 23 décembre 2019 - N° ISSN 1245-1479

PEFC
Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

SCÈNES & CINÉS
SAISON 2020 21

L'Oppidum Cornillon-Confoux
Le Théâtre de Fos Fos-sur-Mer
Espace Robert Hossein Grans

Théâtre de l'Olivier Istres
Théâtre La Colonne Miramas
Espace Gérard Philipe Port-Saint-Louis-du-Rhône

Anne-Cécile et ses confrères vous accueillent avec le sourire, même masqués.

LES SOUTENIR, C'EST AGIR !

À ISTRES, JE CONSOMME PRÈS DE CHEZ MOI.

Opération **BONS CADEAUX : +25% de pouvoir d'achat,**
8€ achetés = 10€ à dépenser chez vos commerçants participants.
@associationlesboutiquesdistres

Les Boutiques d'Istres

Ville d'ISTRES
www.istres.fr